



Wallonie

Commune de Mannay

**URBANISME**

**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

**Permis d'urbanisme**

Les demandeurs sont **Mr et Mme VANDEWEYER - STERNON** demeurant à 6960 MANHAY, rue Massotte, Harre n° 3

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY-HARRE, La Fange et cadastré Division III, Section A, n° 1528D – Lot 4 du lotissement « PIRSON ».

Le projet consiste en **la construction d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes ; Ecartés aux prescriptions du lotissement « PIRSON » au point de vue de :

- Déblai en façade avant ;
- Déblai en façade arrière pour la terrasse ;
- Hauteur sous corniche supérieure à 6,20 mètres (6,35) ;
- Matériau de toiture : tuiles plates ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 – 6960 MANHAY

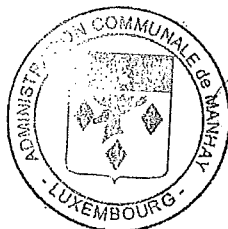
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme SCHWINDT Louise - 086/45.03.18 dont le bureau se trouve à : Voie de la Libération n° 4, 6960 MANHAY

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02.01.2022 au 17.01.2022 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n°4, 6960 MANHAY
- par courrier électronique : [louise.schwindt@manhay.org](mailto:louise.schwindt@manhay.org)

La Directrice générale f.f,

M-N. DUBOIS



Le Bourgmestre,

G. HUET

**Afficher le 17/12/2021**